

**Zeitschrift:** Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera  
**Herausgeber:** Schweizerische Numismatische Gesellschaft  
**Band:** 43-47 (1993-1997)  
**Heft:** 178

**Artikel:** Ptolémée en Suisse  
**Autor:** Nicolet-Pierre, Hélène  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-171615>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 24.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Au droit, tête d'Alexandre divinisé, à droite, couverte d'une dépouille d'éléphant: les défenses pointent au dessus du front et la trompe repliée est hors flan sur cet exemplaire; corne de bélier au dessus de l'oreille; autour du cou, une égide. Cercle de grenetis. Postérieurement à la frappe, deux estampilles rondes ont été apposées, l'une sur la tempe (type: proue ou bonnet de satrape<sup>2</sup>), l'autre, très petite (fleur<sup>2</sup>), sur la mâchoire.

Au revers, Athéna combattante, debout à droite. A gauche, ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. A droite casque corinthien, monogramme formé de *delta* et *phi* superposés, et aigle debout à droite sur un foudre. Cercle de grenetis.

Le droit est caractéristique d'une série de tétradrachmes frappés en Egypte après 323 à l'initiative de Ptolémée, mais avant que celui-ci ne se proclame roi – en 305 – et ne fasse apparaître sur sa monnaie d'abord son nom seul, puis ses types propres: portrait diadémé au droit, aigle sur foudre et ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ au revers. Quelques années encore, en Egypte comme ailleurs, la fiction d'une autorité déléguée par Alexandre le Grand a persisté. La présence de l'effigie d'Alexandre, avec son accumulation d'attributs – corne de bélier du fils d'Ammon, égide d'Athéna, éléphant du conquérant des Indes – est significative. La légende du revers joue aussi l'ambiguïté: jusqu'en 310, elle pouvait rappeler le souverain légitime, le fils posthume d'Alexandre et de la princesse iranienne, nommé bien sûr Alexandre. Mais elle subsiste après l'assassinat de l'enfant et de Rhoxane. Notre pièce peut être située assez précisément, dans cette période indéfinie où tous les successeurs s'affrontent sans oser tout à fait afficher leur jeu: la monnaie d'Egypte reflète fort bien les détours qui menèrent à un autre pouvoir personnel.

C'est l'étude de trésors monétaires abondants qui a permis d'établir sur des bases solides, depuis quelques décennies, la datation des séries monétaires émises en Egypte entre la prise du pouvoir par Alexandre III (332) et le moment où Ptolémée, fils de Lagos, qui gouverne cette satrapie depuis 323, prend le titre royal macédonien.

Déjà le vaste trésor de Demanhur, dans le Delta, donnait à E.T. Newell la matière d'un classement des alexandres émis jusqu'en 318.<sup>4</sup> Parallèlement aux émissions d'alexandres<sup>5</sup>, a commencé en Egypte, sous l'autorité de Ptolémée, en 322 vraisemblablement, la frappe d'une autre série de tétradrachmes, de poids attique aussi et gardant le même type de revers (le Zeus aétaphore assis), mais où la tête d'Héraclès coiffé de la *léonté* est remplacée au droit par la tête d'Alexandre divinisé, avec tous les attributs que nous décrivions plus haut, moins l'égide. Celle-ci apparaît sur une seule émission (datable de l'année 315) qui, par ce détail et la présence d'un nouveau symbole, l'aigle debout sur un foudre au revers, forme une transition menant à la série typologique à laquelle appartient notre monnaie, celle où l'image d'Athéna remplace Zeus au revers, cependant que le droit conserve l'image symbolique précédente d'Alexandre.<sup>6</sup>

Cette dernière série seule (Zervos «D») est représentée, en partie, dans un trésor découvert, non en Egypte, mais à 18 km au sud de Corinthe, où elle est associée aux dernières émissions de Corinthe indépendante, statères et drachmes au Pégase.<sup>7</sup> Deux

<sup>4</sup> E.T. Newell, *Alexander Hoards. II. Demanhur hoard* (New York 1923) (NNM 19).

<sup>5</sup> Cf. G.K. Jenkins, *An Early Ptolemaic Hoard from Phacous*, ANS MN 9 1960, p. 28–29 en particulier.

<sup>6</sup> L'enchaînement de ces émissions a été clairement exposé par O. Zervos, *The Early tetradrachms of Ptolemy I*, ANS MN 13, 1967, p. 1–16 et pl. I–IV.

<sup>7</sup> O.E. Ravel, *Corinthian Hoard from Chiliomodi*, TINC 1936 (Londres 1938) p. 98–108.



Münchenstein dans le canton de Bâle-Campagne<sup>16</sup>. Ces trouvailles isolées n'éclairent guère la nôtre, et d'autant moins qu'il s'agit de pièces de bronze, comme la majorité des pièces grecques recueillies en Suisse<sup>17</sup>. L'originalité de ce Ptolémée semble d'être, pour l'instant, la plus lourde dénomination d'argent grecque découverte dans la région, en regard de deux oboles (d'Athènes et de Massalia) provenant du sanctuaire indigène de Martigny<sup>18</sup>.

*Hélène Nicolet-Pierre*  
2, rue de Paradis  
F-75010 Paris

<sup>16</sup> H. Voegtl, Eine ptolemäische Grossbronze aus Münchenstein BL, GNS 25, 1975, p. 83–84, ill.

<sup>17</sup> Rappelons, *mutatis mutandis*, les judicieuses réflexions à leur sujet dues à H.A. Cahn, Quelques monnaies étrangères à Octodurus, GNS 34, 1984, p. 64–65: «Nous ignorons le chemin qu'elles ont parcouru depuis leur frappe jusqu'à Martigny; elles y sont parvenues soit dans la bourse d'un légionnaire, en service dans les provinces orientales ou méridionales, soit dans les économies d'un commerçant itinérant...»

<sup>18</sup> Ces oboles du IV s. av. J.–C., les monnaies probablement les plus anciennes du site, ont été publiées par A. Geiser et F. Wiblé, Monnaies du site de Martigny, Archéologie suisse 6, 1983, p. 70, n° 1 et 2. Je remercie Anne Geiser, conservateur du Cabinet des médailles du Canton de Vaud, de toutes les références qu'elle a bien voulu amicalement me communiquer. Il lui revient bien sûr de situer cette trouvaille à sa juste place parmi les monnaies grecques trouvées en Suisse qu'elle est en train d'étudier.